Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_288-DE

DC_2026_288

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 17 SEPTEMBRE 2026

Secrétaire de séance : Madame LEMERCIER Alexandra

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 61 Votants (dont 3 pouvoirs) : 64	L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 11/09/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS, Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS, Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Joseph NEVEU - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE, Magali BUDOR - DOMAGNE, Alexandre BODIN - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Michel ERRARD - ERBREE, Marie-Christine MORICE - ETRELLES, Roland LE DROFF - GENNES SUR SEICHE, Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE, Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE, Serge BERGER - LANDAVRAN, Aurélien THEBERT - LE PERTRE, Christelle HALLET - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Jean-Yves LEBLANC - MONDEVERT, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES, Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Sophie HUNAULT - MOUSSE, Cédric FOLIARD - MOUTIERS, Frédéric MARTIN - POCE LES BOIS, Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ, Karine MOREL - RANNEE, Pascal POIRIER - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Vincent SINOQUET - ST DIDIER, Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL, Elisabeth BRUN - ST M'HERVE, Michel SAUVAGE - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Pierre LEONARDI - VITRE, Paul LAPAUSE - VITRE, Lionel LE MIGNANT - VITRE, Alexandra LEMERCIER - VITRE, Fabien LAMIRE - VITRE, Freddy ANDRIEUX BIZEL - VITRE, Sophie MARQUANT - VITRE, Anne BRIDEL - VITRE, Philippe MAIGNAN - VITRE, Carine GERMOND - , Patrick PLANCHET - , Nadège LE FLOCH -

Ont donné pouvoir :
Eric QUIVIGER donne pouvoir à Vincent SINOQUET, Vanessa ALLAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER, Erwann ROUGIER donne pouvoir à Nadège LE FLOCH

Etaient absents :
Elisabeth CARRE, Nathalie CLOUET, Arnaud DUPUIS, Laurent FESSELIER, Joseph JEULAND, Anne-Marie MORLIER, Christophe FESSELIER, Philippe JEULAND, Laurence DELAUNAY, Christine HEUDE, Pauline SEGRETAIN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_288-DE

DC_2026_288

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 17 SEPTEMBRE 2026

- Modification de la composition des commissions thématiques : Transition écologique - Culture Loisirs - Développement économique - Systèmes d'information - Modification n°1

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L5211-1 et L2121-22 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n°2026_115 du conseil d'agglomération du 10 avril 2026 relative à la détermination des commission thématiques ;
Vu la délibération n°2026_173 du conseil d'agglomération du 21 mai 2026 portant détermination des commissions thématiques communautaires – Modification n°1 ;
Vu la délibération n°2026_115 du conseil d'agglomération du 23 avril 2026 relative à la composition des commissions thématiques communautaires ;
Vu la démission de Monsieur Christophe HAQUIN, en date du 17 juillet 2026, de la commission transition écologique ;
Vu la démission de Madame Lany PENIN, en date du 20 août 2026, de la commission culture, tourisme, patrimoine et communication ;

Considérant que le conseil d'agglomération peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

Considérant que sont formées les commissions suivantes :

- Commission « Développement économique, emploi, formation, enseignement supérieur et agriculture »
- Commission « Transition écologique »
- Commission « Santé et solidarités »
- Commission « Mobilités »
- Commission « Habitat »
- Commission « Finances et ressources humaines»
- Commission « Sports »
- Commission « Jeunesse, Convention territoriale globale (CTG) et Centre local d'information et de coordination (CLIC) »
- Commission « Culture, tourisme, patrimoine et communication »
- Commission « Systèmes d'information »
- Commission « Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) »
- Commission « Travaux, bâtiments et énergie »
- Commission « Eau, assainissement et GEMAPI »

Considérant que la répartition des membres, dans chaque commission, est la suivante :
- 1 élu maximum pour les communes dont la population est inférieure à 3 000 habitants
- 2 élus maximum pour les communes dont la population comprend au moins 3 000 habitants
- 3 élus pour Vitré dont un pour la minorité ;

Considérant que la composition des commissions a été arrêtée lors du conseil d'agglomération du 23 avril 2026 ;

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_288-DE

DC_2026_288

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

Considérant la modification de la composition des commissions permettant au vice-président ou conseiller communautaire titulaire d'une délégation de fonctions, désignés vice-président d'une commission, de ne pas entrer dans le nombre des représentants fixé pour chaque commune ;

Considérant les candidatures suivantes :

Commissions	Candidats
Transition écologique	- Madame Marie-Claire HAMON (ARGENTRE DU PLESSIS) - Madame Axelle LE DIGUOU (LOUVIGNE DE BAIS)
Culture, tourisme, patrimoine et communication	- Madame Caroline BESNOUIN (ARGENTRE DU PLESSIS)
Développement économique, emploi, formation, enseignement supérieur et agriculture	- Monsieur Jean-Luc DELAUNAY (MECE)
Systèmes d'information	- Monsieur Philippe CHAVROCHE (TAILLIS)

Il vous est proposé de procéder à la désignation des représentants des communes susvisées, au sein des commissions thématiques communautaires.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 64

- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**
- **Nombre de voix pour : 64**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
23 sept. 2026

La Secrétaire de séance,
Alexandra LEMERCIER

Signé par Alexandra LEMERCIER
10e vice-présidente en charge du tourisme, du patrimoine, des affaires culturelles et de la communication
23 sept. 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.